



infos

TRAVAUX

Mars 2017
N°5

**COLOMBIER PASTEUR
/ PIERREFITTE-SUR-SEINE**

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[f plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)



Stéphane PEU,
président

LES TRAVAUX DEMARRENT

Les travaux de réhabilitation de votre résidence vont pouvoir débuter. Plusieurs étapes ont été franchies, auxquelles l'office a pris le soin de vous associer : les ateliers de concertation, le vote sur le projet de travaux, la présentation des équipes qui interviendront sur le chantier. **IL S'AGIT D'UN PROJET DE TRAVAUX D'ENVERGURE PROPOSÉ PAR PLAINE COMMUNE HABITAT QUI PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE ET DE VOUS OFFRIR PLUS DE CONFORT DANS VOTRE LOGEMENT.**

Désormais le chantier va pouvoir entrer dans la phase opérationnelle. Nous savons que ces travaux peuvent modifier votre quotidien. Aussi, vous serez régulièrement tenus informés de l'avancée du chantier et les équipes de l'office restent mobilisées à vos côtés.

NOUS
SOMMES
ICI

2017 D'AVRIL À AOÛT
début des travaux
dans les logements



DE MAI 2017 À DÉBUT 2018
Travaux sur les façades

2018



1^{er} TRIMESTRE
Travaux sur les extérieurs



AVRIL
Fin des travaux

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

Au cours de cette dernière semaine, nous avons pu, avec l'architecte et l'entreprise, effectuer les états des lieux dans tous les logements. Nous vous remercions de l'accueil qui a été réservé aux équipes à cette occasion.

À présent, les travaux vont démarrer et seront organisés en différentes étapes :

ÉTAPE 1 ■ Du 3 avril à la fin de l'été

Réalisation des travaux dans les logements en commençant par le hall A3, A2 et A1 puis en poursuivant par le bâtiment B.

ÉTAPE 2 ■ Fin avril

Démarrage des travaux des façades du bâtiment A.

ÉTAPE 3 ■ 4^e trimestre 2017

Démarrage des travaux des caves et de la loge.
Intervention sur les extérieurs et les locaux poubelles.

LES FAÇADES

Vous avez pu constater que des tests de façades ont débuté, ils permettent de valider les choix techniques et esthétiques.

LE LOGEMENT TÉMOIN

Des permanences ont été organisées dans le logement témoin pour vous permettre de découvrir les prestations qui seront réalisées dans votre logement et de choisir les coloris de peinture et de faïence murale (logement 7 – hall A1 – 3^e étage). Si vous n'avez pas eu l'occasion de participer à l'une des permanences, vous pourrez prendre rendez-vous auprès du bureau de chantier.

LE BUREAU DE CHANTIER

Le bureau de chantier est installé dans le logement 7 situé au 3^e étage du hall A1. Vous pourrez y rencontrer l'entreprise en cas de besoin (ex : problème de rendez-vous) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. **Vous pouvez joindre l'équipe du bureau de chantier au : 01 48 22 44 02.**



VOTRE GARDIENNE

Votre gardienne est joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

M^{ME} CHASSAGNE 06 69 27 80 58

Une question, une réclamation ?

■ Vous trouverez à la loge un cahier de réclamation.

Toutes vos demandes devront y être consignées pour pouvoir être traitées. À défaut, votre demande ne sera pas prise en compte.